

Des cygnes à la Vallée de Joux

Informations tirées du livre des procès-verbaux de la Société de Développement du village du Pont (AHP).

6 novembre 1963

Planche du plongeur pas encore posée, le président s'en excuse, tout sera fait. 100.- de subside de la part de la Municipalité de l'Abbaye qui nous sera versé chaque année. Avoir en caisse de 35.- Revenir le plongeur le printemps prochain.

Depuis quelques semaines nous avons constatés la venue d'un couple de cygnes sur le lac de Joux. C'est un plaisir pour tous de les voir s'ébattre devant le quai, mais nous ignorons totalement leur provenance, chacun étant chargé de faire sa petite enquête personnelle en vue d'éclaircir ce mystère.

20 novembre 1963, assemblée générale

Garde du lac de Joux en hiver, Marcel Rochat le Rocheray pour la partie amont et Raymond Rochat pour la partie aval. La société de sauvetage, sur l'initiative des administrations de village, a repris son activité. Elle sera financée par les communes de la Vallée.

Depuis cet automne un couple de cygnes a pris domicile devant le quai du Pont, leur provenance est encore pour toute la population une inconnue. Des renseignements qui nous sont donnés par M. Louis Epars, lesquels ont été acquis à l'institut Gallé-Valerio, Lausanne, il en ressort qu'il est indispensable de les redescendre à Ouchy ou dans une eau qui ne gèle pas en hiver. Par ailleurs il nous affirme qu'il serait tout à fait possible d'en obtenir 6 à 7 couples pour le printemps. Il suffit d'obtenir les autorisations de transfert délivrées par le service chasse et pêche du département de l'AIC.

Mr. Willy Rochat s'engage à téléphoner au poste de gendarmerie d'Ouchy pour obtenir des précisions sur l'hivernage et le transport de ce couple de cygnes.

13 novembre 1964, assemblée générale

Aux propositions individuelles, il est donné divers renseignements sur le départ du couple de cygnes, plusieurs personnes ont essuyé une déception en cherchant à les attraper, ils sont partis d'eux-mêmes en direction du Nord-Est d'un vol rapide et précis alors que les lacs de Joux et Brenet étaient complètement gelés. Dans le printemps prochain, selon le désir unanime de la population, M. Maurice Décoppet s'est engagé à les soigner et à s'en occuper et

se mettre en rapport avec quelques citoyens dévoués pour aller en chercher à Ouchy

D'autre part, sur proposition de Mr. Roger Falquet, ceci étant aussi l'avis de nombreuses personnes, il est décidé d'écrire au Département de l'A.I.C. service chasse et pêche, pour demander l'interdiction de la chasse à plume sur la partie du lac de Joux se trouvant en avant des points bâtiment Julien Rochat et la prise d'eau des Epinettes.

Une intéressante discussion s'engage sur la question du ski-nautique sur le lac de Joux qui devient chaque année de plus en plus important, risquant ainsi de gêner les pêcheurs et autres usagers de ce lac. Sans contredit, ces hors-bords équipés de puissants moteurs se considèrent comme étant les maîtres sur l'eau, quels moyens faudrait-il pour réglementer toute cette navigation ?



Cygne dans la baie du Pont le 10 janvier 2012. Idem pour l'autre photo.

26 mai 1965 – FAVJ –

La rade du Pont... mythologique

Chacun sait que la rade du Pont sacrifie déjà à la mythologie ; Pégase, l'animal fabuleux, qui symbolise l'envol des poètes vers les espaces infinis, règne déjà, immobile, sur les eaux tranquilles du lac.

La Société de développement de La Vallée vient de décider de lui donner des compagnons. Depuis samedi, cinq couples de cygnes, ces oiseaux au long cou flexible, chantés par Lamartine dans des vers fameux, peuplent les eaux de la rade.

Le cygne a aussi sa place dans la mythologie. On assure en effet qu'une princesse se serait métamorphosée en cygne pour plaire à Jupiter.

Ces couples viennent donc d'être transportés des bords du Léman dans notre haute Vallée.

Souhaitons que ces hôtes charmants ne se sentiront pas trop « déplacés » et qu'ils s'accommoderont facilement de leur nouvelle résidence.

Ainsi l'oiseau de Leda pourra-t-il fraterniser avec Pégase. Souhaitons qu'ils fassent bon ménage.

o

FEUILLE D'AVIS DE LA

Les cygnes fuient Pégase pour l'Arcadie



« Nom de Zeuss » dit le gardien de la Société de développement du Pont, « voilà mes cygnes qui émigrent à nouveau vers le Sud. Et l'autre soir, je les avais pourtant bien ramenés dans nos eaux. » Telles sont les pensées un peu désabusées qui préoccupent, non seulement le responsable mais tous ceux qui, à l'autre bout du lac, ont pris l'heureuse initiative d'agrémenter leur rade de ces grands oiseaux de légende aux formes blanches qui ondoient au gré des vagues. Souplesse et distinction, mais aussi mystère et discrétion dans ce regard noir qui ne laisse filtrer aucune de ses intentions.

Arrachés à leur bleu Léman, les cygnes du Pont ne semblent pas, en majorité tout au moins, accepter leur enlèvement, pourtant opéré avec tout le doigté et les précautions indispensables ; ils cherchent leur voie et d'un vol bruyant, après s'être hissés à grand fracas hors de l'élément liquide, ils découvrent notre pays où ils affectent de s'y plaire, marquant leur préférence pour la tête du lac, se souciant fort peu de la déconvenue qu'ils infligent à leurs protecteurs.

Ingratitudo sans remords qui réjouit les riverains de La Golisse !

R. D.

25 novembre 1965, assemblée générale

Le temps pluvieux et maussade dont la région a été gratifiée pendant la bonne saison a entravé le tourisme qui accuse une légère diminution par rapport à l'année précédente. Travail accompli. Les lacs de la Vallée ont été agrémentés

par la présence de 11 cygnes. On espère qu'ils pourront s'acclimater et les revoir chaque année.

Pas de loto. Les cygnes seront rapatriés à Ouchy dès que les lacs seront gelés. On en a compté 7, donc 4 seraient manquants, un électrocuté par la ligne H.T. du chemin de fer en le survolant pour passer d'un lac à l'autre. En amener une vingtaine l'année prochaine et si possible les baguer pour les reconnaître.



9 décembre 1966, assemblée générale

Sous la présidence de Mr. Louis Epars, nouveau président.

Les cygnes semblent s'être acclimatés. Les nouveaux arrivés font bon ménage avec les anciens. Mise sur pied d'un projet de télésiège à la Dent de Vaulion par le bureau d'ingénieur C.E.T.P. de Lausanne, le tout sans frais pour le moment. Le projet est actuellement déposé à l'office fédéral des transports à Berne pour contrôle et pour délivrer la concession fédérale.

Fin des notes sur les Cygnes, la Sté de Développement du Pont étant à cette époque plus préoccupée par son télésiège de la Dent de Vaulion que par ces gracieux volatiles. Projet qui n'eut pas l'aval des autorités cantonales affirmant qu'une telle installation n'aurait jamais aucune rentabilité. Feu donc le télésiège de la Dent, et cela au grand plaisir de tous les protecteurs de la nature !

Un dernier mot concernant les cygnes. Il se raconte que, redoutant pour ce premier couple les rigueurs de l'hiver combier, ce pouvait être la deuxième saison, on avait réussi à capturer les deux anatidaes avec beaucoup de peine pour les ramener au bord du Léman où ils furent relâchés.

Or, ce que l'on pu constater, c'est ces beaux oiseaux, désormais bien combiers, étaient de retour à la Vallée avant même leurs convoyeurs !